

**« 11<sup>ème</sup> Prix de la Municipalité d'Orphin »**  
**Dimanche 27 mars 2022 à ORPHIN (78)**  
organisé par l'Union Sportive Poigny Rambouillet Cyclisme  
**Attention au changement d'heure**

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
4	7h00	8h00	6	70 km	150	oui
6	7h00	8h01	5	58,3 km		Si 3 clubs engagés
Minimes (H/F)	7h00	8h02	3	35 km		Si 3 clubs engagés
HC / 1 / 2 / 3	9h00	10h00	7	81,6 km	150	oui
5	9h00	10h01	6	70 km		oui
Cadets (H/F)	9h00	10h02	4	46,6 km		Si 3 clubs engagés
<b>Dossards</b>	Devant la Salle communale, rue des sources (proche de la Mairie d'Orphin)					
<b>Départs</b>	Dans l'angle de la rue de la Garenne et de la Grande Rue (proche de la Mairie d'Orphin)					
<b>Arrivées</b>	Sortie Orphin haut de côte					
<b>Caractéristiques</b>	La bosse d'arrivée à chaque tour (11,650 km)					
<b>Observation 1 (pass-sanitaire)</b>	Course organisée sous application du décret en vigueur le jour de l'épreuve et dans le respect de toutes les consignes sanitaires.					
<b>Invitations</b>	Course ouverte aux : FFC (R3 moins de 200 points au 31/12/2021): seront en 1 <sup>ère</sup> catégorie UFOLEP 1, FFC D1 et FFC Juniors sans mention seront en 2 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 2, FFC D2 et FFC Juniors D1 seront en 3 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 3 et FFC D3 et FFC Juniors D2 seront en 4 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP GS et FFC D4 seront en 5 <sup>ème</sup> catégorie <b>(attention : trois invitations maximum dans la saison).</b>					
<b>Responsable</b>	<b>Mr Olivier BOURDIN</b> – 8 rue de Brie 78310 MAUREPAS (uniquement pour des renseignements : bourdinolivier@hotmail.fr)					
<b>Engagements</b>	Après de : <b>Luc LAMY</b> – 4 bis rue de la Breloque – 78610 LE PERRAY EN YVELINES (uniquement pour des renseignements) – E-mail : luc.lamy@wanadoo.fr Tarifs : Jeunes toutes fédérations : 4,00 € adultes FSGT : 5,00 € Tarif adultes UFOLEP, FFC ou ne possédant pas de licence FSGT : 10,50 € FFC Joindre photocopie de licence recto verso et UFOLEP Joindre photocopie carton de catégorie Sur place : pour tous + 2€ seront acceptés que jusqu'à la limite de 150 coureurs par tranche horaire Engagement postal uniquement qui sera pris en compte qu'avec le règlement Les engagements seront, jusqu'au Jeudi 24 mars, réservés prioritairement aux licenciés FSGT Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte de demandes d'engagements arrivées par courrier postal chez l'organisateur le vendredi 25 mars. Chèques à l'ordre de l'USPRC					
<b>Récompenses</b>	<b>Les récompenses seront données uniquement en mains propres et en tenue de club</b>					
Prix d'équipe sur 3 coureurs pour les adultes et 2 pour les jeunes, En cas d'égalité la place du premier sera déterminante						